

DOCUMENTS DE RECHERCHE DE L'OBSERVATOIRE
DE LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

DROFE

DROFE no. 14

**ENTREPRENEURIAT FÉMININ ET
AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES
FEMMES COMMERÇANTES EN CÔTE-
D'IVOIRE : UNE APPROCHE HISTORIQUE**

Mathata Mireille Pulchérie-Laure OUATTARA

Doctorante en Histoire Economique et Sociale, Histoire du genre
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan

DECEMBRE 2020

Observatoire de la
Francophonie économique

Université 
de Montréal
et du monde.

Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal

L'Observatoire de la Francophonie économique (OFE) a été créé en juin 2017 par l'Université de Montréal, en partenariat avec le gouvernement du Québec, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Cette création s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la *Stratégie économique pour la Francophonie* entérinée lors du Sommet de Dakar, en novembre 2014.

L'OFE est constitué d'un réseau d'experts et d'expertes universitaires répartis dans plusieurs pays francophones et ambitionne de devenir un centre de calibre international d'études, de recherche et d'activités de liaison et de transfert sur la Francophonie économique.

L'Organisation nourrit un intérêt marqué pour les pays émergents et en développement, notamment ceux du continent africain.

Pour plus d'information, visitez le site : <http://ofe.umontreal.ca>

Merci aux partenaires de l'OFE :



Entrepreneuriat féminin et autonomisation économique des femmes commerçantes en Côte-d'Ivoire : une approche historique

DROFE no.14

Mathata Mireille Pulchérie-Laure OUATTARA

Doctorante en Histoire Economique et Sociale, Histoire du genre

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan

Stagiaire OFE du [programme FORJE](#) 2018-2019 à l'Université Kongo en RD Congo

mathatamireilleouattara@gmail.com

Décembre 2020

Résumé : La présente étude a pour objet de faire d'abord un état des lieux des caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin en Côte-d'Ivoire, ensuite d'analyser le développement de l'esprit d'entreprise des femmes en focalisant l'analyse sur le cas des femmes commerçantes pour montrer comment celles-ci parviennent à s'autonomiser. Comment l'entrepreneuriat féminin contribue-t-il à l'autonomisation économique des femmes commerçantes en Côte-d'Ivoire ? On soutient l'hypothèse de recherche selon laquelle, il existe bien une relation de cause à effet entre l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes commerçantes ivoiriennes, sous réserve d'un accompagnement entrepreneurial de la part de l'Etat Ivoirien. Au plan méthodologique, notre étude qualitative est basée sur la méthode des récits de vie. Les résultats de l'enquête indiquent en substance que les femmes dans l'ensemble développent un esprit d'entreprise hors du commun, s'inscrivant tant dans un entrepreneuriat de nécessité qu'un entrepreneuriat d'opportunité ou de croissance, leur dynamisme leur permet d'atteindre l'autonomisation économique. Par ailleurs, la création d'entreprises par les femmes constitue un enjeu essentiel pour l'économie ivoirienne, d'où le déploiement par l'Etat de dispositifs d'accompagnement, via des partenariats publics-privés, pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin, y compris au profit des jeunes femmes.

Mots clés : Entrepreneuriat féminin, autonomisation économique, femmes commerçantes, Côte-d'Ivoire

Remerciements : L'auteur remercie l'Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal (OFE) et ses partenaires pour le financement de cette étude dans le cadre du programme Formation à la recherche pour jeunes économistes (FORJE), et la prise en charge de sa participation à la deuxième conférence internationale sur la Francophonie économique qui a eu lieu à Rabat du 2 au 4 mars 2020.

Les idées exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou de ses partenaires. Les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité de l'auteur.

Introduction

Entreprendre en Côte-d'Ivoire, on pourrait dire, est une histoire qui se décline au féminin et se conjugue au présent. En effet, l'entrepreneuriat féminin est un sujet à la fois ancien et d'actualité parce que justement on prend de plus en plus conscience du rôle que jouent les femmes dans les échanges commerciaux surtout et l'on déduit qu'il est impérieux de les accompagner. L'entrepreneuriat féminin est donc perçu comme un véritable pilier de développement des pays africains. Ainsi, de par leur esprit d'entreprise et leur désir de se prendre en charge et d'être autonomes financièrement, elles ont actuellement, une plus grande propension à prendre en compte les problématiques sociétales. Le programme de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour le développement de l'entrepreneuriat féminin, a permis d'en tirer des informations utiles et des leçons pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin. Selon un rapport récent produit par l'OIT en 2016, la promotion de l'entrepreneuriat féminin contribue à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et à l'autonomisation économique des femmes dans leurs familles et au sein de leurs communautés. Il faut noter que la Côte-d'Ivoire n'est pas restée en marge de cette question cruciale car le paysage de l'entrepreneuriat féminin se dessine et se dote de contours de plus en plus nets. Des structures et projets ont donc vu le jour afin de soutenir l'entrepreneuriat féminin en Afrique de façon générale et en Côte-d'Ivoire en particulier. L'Etat ivoirien, aidé par les organisations internationales va mettre en place des mesures d'accompagnement pour encourager et favoriser l'entrepreneuriat féminin afin de permettre aux femmes d'atteindre une autonomie financière. Une étude portant sur l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes commerçantes en Côte-d'Ivoire a pour objectif de faire un état des lieux des caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin en Côte-d'Ivoire, ensuite d'analyser le développement de l'esprit d'entreprise des femmes en focalisant l'analyse sur le cas des femmes commerçantes ivoiriennes exerçant des Activités Génératrices de Revenus (AGR), principalement celles de la ville d'Abidjan, pour montrer comment celles-ci parviennent à s'autonomiser.

I. Contexte de l'étude et justification

Le Plan d'Ajustement Structurel (PAS) mis en place par la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) dont l'objectif principal fut de permettre aux pays touchés par de grandes difficultés économiques de sortir de leur crise économique, va largement impacter les pays en voie de développement, notamment ceux de l'Afrique du Sud Sahara comme la Côte d'Ivoire. Certains pays vont connaître le phénomène de l'exode rural vers les grands centres urbains, créant un surpeuplement des villes, une chute du niveau de vie, un chômage avec pour corollaire la pauvreté. L'évolution de ce phénomène en Côte d'Ivoire accentué par les différentes crises socio-politiques qu'a connu le pays nous permet de déduire que la paupérisation demeure un fait qui complique davantage la situation des ménages. Cette réalité existante dans les zones rurales est accentuée dans les zones urbaines. Les principales victimes étant les jeunes et les femmes. Ces dernières se trouvent ainsi confrontées à des problèmes d'exclusion, de mise à distance avec un réel problème d'accès aux ressources. L'entrepreneuriat féminin, se veut donc une alternative en procurant aux femmes pauvres, la possibilité de créer des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Un gain de pouvoir qui pourrait leur permettre d'être autonome et lutter contre la pauvreté féminine (Sery, 2012). Cependant, le chemin est encore long et de nombreux efforts restent à faire dans ce sens car, les chiffres rendus publics par le Ministère de la promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfant en 2017, sur l'emploi des femmes en Côte-d'Ivoire¹, montrent une large représentation des femmes

¹ Source : Ministère de la promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfant, 2017

dans le milieu de l'entrepreneuriat même si nombreuses commerçantes demeurent dans une situation très précaire. Selon les informations officielles reçues, la situation des femmes En Côte d'Ivoire, dans le commerce se présente comme suit: les femmes occupent essentiellement le secteur primaire contre une faible représentativité dans le secteur secondaire. Selon une étude du Bureau National de la Population (BUNAP, 2017), les femmes ivoiriennes sont majoritairement représentées dans le milieu rural en tant qu'agricultrices et productrices de vivriers. L'alimentaire qui représente 70% de l'activité de distribution contre 30% pour le secteur non alimentaire. Plus de 50% de l'activité de distribution est concentrée à Abidjan. Les denrées agricoles sont essentiellement tenues par les femmes 94,3% et 75,8% pour la banane et le manioc frais selon une étude du Centre Ivoirien de Recherches Economique et Sociales (CIRES, 2000), le bovin et la viande sont de la compétence des hommes. Les femmes constituent de façon générale la majorité des personnes du secteur informel moins payé et moins organisé dans la plupart des économies. Ces statistiques sont utilisées pour justifier la priorité qui est donnée à la promotion de l'entrepreneuriat féminin et à l'augmentation de l'accès des femmes aux services financiers parce qu'elles sont bien plus désavantagées que les hommes. Une telle assertion reflète la réalité telle que vécue par les femmes ivoiriennes. Notons également qu'à travers ces statistiques, l'on peut apprécier l'évolution de l'entrepreneuriat féminin en Côte-d'Ivoire et en déduire que de nombreuses femmes ivoiriennes demeurent encore dans le secteur informel, avec une certaine prédilection pour les activités commerciales comme le démontre (Tableau 1). Il existe une multitude de défis l'autonomisation économique des femmes par l'esprit d'entreprise. Environ 70% des femmes de l'Afrique subsaharienne sont impliquées dans le commerce informel, le taux élevé s'explique par l'existence d'obstacle institutionnel à l'adoption des règles du commerce formel, note le Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM, 2009). Ces femmes participent à ce type de commerce principalement dans le désir d'une autonomisation financière. Au Kenya par exemple le commerce est la principale source de revenu d'environ 79% des femmes qui y participent (UNIFEM, 2009). L'Agenda 2030 sur les objectifs du développement durable et l'Agenda 2063 imposent une pression énorme aux États membres des pays africains pour qu'ils améliorent l'égalité des sexes à part entière, mais aussi en raison des externalités positives qui découlent de l'autonomisation des femmes vers la réalisation d'autres objectifs de développement (CEA, 2017). Les États membres en Afrique sont donc très disposés à expérimenter des interventions politiques pour encourager l'entrepreneuriat féminin afin accélérer le processus d'autonomisation des femmes. Ainsi, plusieurs études ont été menées ces dernières décennies sur le commerce de façon générale. Par ailleurs, on dénombre peu d'informations sur ces commerçantes et les conditions d'exercice de leur activité et surtout comment celle-ci contribue efficacement à leur autonomisation économique, d'où cette étude que nous avons choisie de mener à dessein afin d'en savoir un peu plus sur l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes commerçantes en Côte-d'Ivoire.

Tableau 1 : Statistiques de l'entrepreneuriat féminin en Côte-d'Ivoire

CLASSEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITE	POURCENTAGE DE FEMMES EXERCANTS DANS CES SECTEURS
Activité de fabrication	14,20 %
Commerce, articles domestiques	34 %
Hôtellerie et restauration	17 %
Immobilier et placement de services aux entreprises	4 %
Activités à caractère collectif et personnel	8,4 %
Activités non classées	0,7 %

Source : Ministère de la promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfant, (enquêtes réalisées sur l'emploi des femmes en Côte-d'Ivoire en 2017).

II. Approche globale de l'entrepreneuriat féminin et autonomisation économique des femmes

Les femmes entrepreneures jouent un rôle essentiel dans le développement socio-économique de l'Afrique selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT, 2009). A la suite de Bel Génèviève (2009), l'entrepreneuriat féminin qui peut être défini comme la création et le développement d'entreprises par les femmes, a pris depuis une dizaine d'années une importance croissante dans la plupart des pays industrialisés mais aussi des pays en développement avec souvent pour ces derniers, des caractéristiques spécifiques (Manika, 2012). L'autonomie féminine joue un rôle économique et social fondamental surtout que les femmes deviennent de plus en plus présentes dans le tissu économique. On estime qu'en Afrique, plus d'un tiers des entreprises appartiennent à des femmes (Bardasi et al. 2008). Les entreprises dirigées par les femmes constituent la majorité des entreprises du secteur informel (OIT, 2009). C'est ce qui fait entre autres la spécificité de l'entrepreneuriat féminin. De plus, l'entrepreneuriat féminin se caractérise par des modes de financement particuliers.

En ce qui concerne l'autonomisation ou *empowerment*, il faut noter qu'il est difficile de trouver une définition qui englobe tous les aspects du phénomène. Chaque définition essaie de mettre un accent particulier sur certains éléments clés. Selon Samman et Santos (2009), l'autonomisation est le processus par lequel les individus acquièrent, après résistance ou contraintes, le pouvoir sous diverses formes. Il peut s'agir de l'habileté de créer de nouvelles possibilités, le pouvoir de devenir un acteur principal dans un groupe, le pouvoir de reconnaissance et de respect de soi, etc. Alsop et Heinsohn (2005), de leur côté, qualifient les individus et les groupes d'autonomisés quand ils « possèdent la capacité de faire des choix effectifs : c'est-à-dire de transformer ces choix en actions et en résultats désirés ». Ici, les auteurs veulent que le pouvoir si on l'acquiert, qu'il soit utile, qu'il serve à atteindre des objectifs en termes de choix effectifs. Le pouvoir doit conduire à l'action, le fait d'agir, de prendre des décisions. Le caractère effectif est très important selon ces auteurs. L'autonomisation économique des femmes peut donc se définir comme un processus par lequel celles-ci augmentent leur capital humain, financier et matériel au fur et à mesure qu'elles bénéficient des opportunités économiques (Rapport CEA, 2017). La Banque Interaméricaine

pour le Développement définit l'autonomisation des femmes en termes « d'expansion des droits, des ressources, et de la capacité des femmes à prendre des décisions et à agir de façon indépendante dans les sphères sociales, politiques et économiques ». Ici, on peut mettre en valeur deux choses. Il s'agit d'abord de l'existence ou la reconnaissance du droit des femmes dans les sphères sociales, politiques et économiques puis l'acquisition des ressources pour la prise de décision. Néanmoins il faut préciser que ce soient des décisions effectives. Jusqu'ici, les définitions ne mettent pas un accent sur l'action du concerné, c'est-à-dire la place de la femme elle-même dans ce processus (Djodjo et al, 2017). Le sentiment de l'estime de soi pour les femmes, le droit de faire des choix. Le fait qu'il n'existe pas une définition unique et unanime montre la richesse du concept et son vaste champ d'appréhension. De toute façon, ces définitions ne s'opposent pas mais plutôt se complètent. Certains thèmes apparaissent quel que soit la considération ou l'orientation donnée par l'auteur (voir tableau 2). Plusieurs auteurs se sont intéressés aux dimensions qui structurent les potentialités entrepreneuriales des femmes. Celles-ci peuvent être définies comme l'ensemble des caractéristiques représentant la capacité de l'entrepreneure à réussir dans son métier. Ce sont: Les dimensions relatives aux antécédents, aux motivations, aux aptitudes, aux attitudes et aux intérêts que nous pouvons qualifier de potentialités entrepreneuriales de la femme entrepreneure et par ricochet de la femme commerçante ivoirienne. (Akrikpan et Mahamoud, 2016).

III. Les caractéristiques des activités de la femme entrepreneure ivoirienne et résultat de l'enquête

Comme mentionné précédemment, les femmes africaines en général et ivoiriennes en particulier entreprennent sont très représentatives dans le secteur informel de l'économie et occupent généralement des emplois précaires. D'après les enquêtes que nous avons réalisées auprès d'une cinquantaine de femmes commerçantes ivoiriennes exerçant des Activités Génératrices de Revenus (AGR) dans la ville d'Abidjan, il ressort que les types d'activités menées par ces femmes sont essentiellement les quatre suivantes :

Le commerce: désigne l'activité économique d'achat et de revente de biens et de services, en particulier l'achat dans le but de revendre avec un profit ou un bénéfice. Le commerce a également ses lois propres qui sont recueillies dans les codes de commerce et ses propres juridictions nationales ou internationales. Cette activité peut simplement consister à vendre les produits qu'elles créent, soit en tant que maraîchères ou paysannes, soit en qualité d'artisans. Dans ce secteur, on trouve des femmes qui effectuent des ventes de produits de luxe, de la friperie, des bijoux, des chaussures, des denrées alimentaires, des produits manufacturés. Le plus souvent, ce sont les femmes du milieu urbain qui exercent ce métier. Elles génèrent des revenus journaliers de subsistance. C'est donc généralement des activités qui ont une rotation journalière ou hebdomadaire de leurs stocks.

L'agriculture : elle est considérée comme la première activité génératrice de revenus. Ce sont souvent les femmes qui habitent le milieu rural qui œuvrent dans ce secteur, parce qu'attachées à leur terre, leur seule motivation est la survie familiale et, ensuite, la commercialisation de la production restante pour se procurer des produits manufacturés.

La transformation des produits agricoles : les femmes, par des techniques ancestrales, procèdent à la transformation de produits de leur travail ; il peut s'agir de l'huile de palme, du manioc, du riz, ... Dans ce secteur, on retrouve à la fois les femmes urbaines et rurales. Ces techniques ancestrales ne leur permettent pas d'améliorer réellement leur revenu car elles n'évoluent pas.

Tableau 2: Les dimensions structurant les potentialités entrepreneuriales des femmes

LES ANTECEDENTS (Akrikpan, 2016)	• Histoire de la personne • Âge, • Sexe • Expérience • Parenté
LES MOTIVATIONS (Mullen et Al, 2008), (Eijdenberg et Masurel 2013)	Besoin : • de réalisation, • de pouvoir, • d'autonomie, • de réussite, • de défis
LES APTITUDES	• Besoin d'actions, • De prise de risques, • La croyance de pouvoir de pouvoir influencer les événements
LES ATTITUDES	• La perception religieuse, • La perception du changement, Verstraete, (2002) • La perception de la concurrence Gasse et D'Amours, (2000).
LES INTERETS	• Innovation (aimer à réaliser des innovations) • L'action (agir et faire soi-même) • Les comportements réels (savoir-faire et savoir-être)

Le service : l'essentiel des activités des femmes se trouve dans cette branche qui offre peu de perspectives d'expansion (cas de la teinture, de la couture, de la broderie, de l'esthétique, de la coiffure, de la poterie, de la vannerie, etc.).

Il faut surtout retenir que le commerce occupe une place de choix dans les activités des femmes entrepreneures notamment les femmes africaines car plus facile à créer et demandant peu de qualification. Alors, si les progrès réalisés dans la mesure de l'activité principale des femmes sont sur le point d'atteindre leur objectif qui est de rendre visible la place qu'elles occupent dans la population active ou la main d'œuvre, cette place reste encore fortement sous-estimée. Il faut donc attendre 1970 pour que le rôle de la femme dans le commerce en Afrique de l'ouest devient un objet d'intérêt à travers le mythe des *nanas Benz*² du Togo, suivi des *baronnes* de Lagos, les « femmes capables » du Cameroun et des *driankés*³ de Dakar. A l'instar donc de ces grandes femmes d'affaires qui ont fait fortune dans le commerce, atteignant ainsi une véritable autonomie financière, en Côte-d'Ivoire également, les femmes Gouro et, les femmes Dioula (Malinké), se distinguent par leur dynamisme et leur esprit d'entreprise car se sont-elles les pionnières du commerce féminin en Côte-d'Ivoire et de ce fait, elles occupent une place de choix dans les activités commerciales. Les femmes Gouro, on peut le dire constituent la cheville ouvrière du commerce du vivrier en Côte-d'Ivoire. En effet, la Côte d'Ivoire doit sa sécurité alimentaire grâce au dynamisme des femmes Gouro, ces mères devenues "doublement" nourricières, puisqu'en plus de nourrir leur progéniture, elles offrent à la nation tout entière, malgré les nombreux obstacles qui se dressent devant elles, la sève nourricière qui lui permet d'assurer son autosuffisance alimentaire.

La culture et le commerce de vivriers sont un business qui non seulement permet aux femmes du marché gouro d'Adjamé de se prendre en charge mais également de scolariser leurs enfants laissés à leur seule charge dans bien des cas. Les femmes Dioula très entreprenantes et dynamiques, sont quant à elles omniprésentes dans toutes les activités génératrices de revenus sans exception. Ainsi, Bien qu'analphabètes pour la plupart, ces femmes ont su à travers les activités génératrices de revenus, bâtir de véritables entreprises commerciales grâce à leur dynamisme et aux différents réseaux qu'elles se sont constitués, les rendant ainsi de moins en moins dépendantes vis-à-vis des hommes et donc financièrement autonomes. Elles sont omniprésentes sur les marchés des dix communes d'Abidjan, principalement dans la commune d'Adjamé, au grand marché du forum au sein duquel se trouve le marché gouro fondé par feu Nanti Lou Rosalie, qui fut elle-même grande commerçante de produits vivriers. Ce marché est dominé par les femmes gouro qui se sont également constituées en réseau et se sont spécialisées dans la vente de produits vivriers. Il faut noter que le marché du forum est le plus grand centre commercial pour toute la ville d'Abidjan. Il est également le plus grand marché de produits vivriers d'Abidjan et regorge au total plus de 15 000 commerçants et commerçantes. La commune d'Adjamé, il faut le rappeler, a une superficie de 1210 hectares et une population de 35 000 habitants. Chaque jour la commune abrite deux millions de personnes en raison de son forum des marchés et de sa situation géographique. Là, se trouve la plus importante gare routière de la ville, qui s'oriente vers toutes les destinations de l'Afrique de l'Ouest. Ce qu'il convient de retenir surtout, c'est que ce marché abrite un nombre important de femmes commerçantes issues de toutes les régions de la Côte-d'Ivoire et celles de la sous-région. Parmi celles-ci, les plus influentes sont les femmes gouro et les femmes dioulas ou malinké qui sont omniprésentes sur l'ensemble de l'espace que couvre le marché, ensuite viennent les femmes issues de l'espace CEDEAO notamment celles de la communauté malienne, sénégalaises, burkinabé, guinéennes, etc.

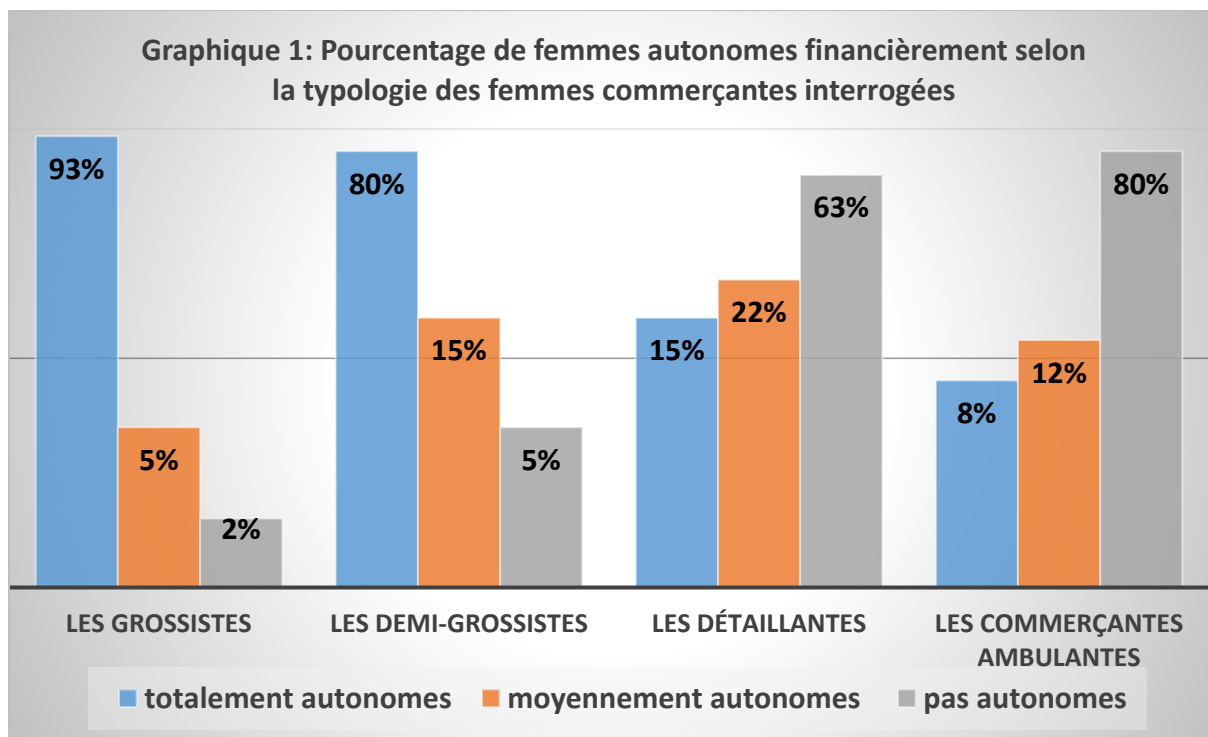
Il faut rappeler historiquement que, l'implication des femmes dans le commerce est liée aux régulations de la période coloniale qui a favorisé l'accès des hommes à l'éducation et a restreint

² Les *nanas benz* du Togo sont de grandes femmes d'affaires qui ont fait fortune dans la vente des pagnes traditionnels imprimés, appelés Wax.

³ Les *driankés* ont fait leur renommée en s'approvisionnant en marchandises dans les comptoirs africains de Dubai, Jakarta, Thaïlande ou Hong-Kong.

les femmes à la distribution informelle de marchandises et services aux hommes migrants. Dans son article intitulé « Grand commerce féminin, hiérarchies et solidarités en Afrique de l'ouest », Humarau (1997) nous montre le rôle traditionnel, historique des femmes dans le commerce national et régional en Afrique. Pour les femmes gouro et dioula, il faut noter que le commerce est une activité multiséculaire. Ce sont elles les pionnières du commerce féminin en Côte-d'Ivoire depuis l'époque précoloniale. Ces dernières furent présentes dans les circuits commerciaux, notamment dans le commerce à longue distance. Elles ont ainsi transmis cette culture du commerce de génération en génération et sont devenues incontournables dans les activités commerciales en Côte-d'Ivoire, elles ont atteint une certaine autonomie financière grâce au commerce. Il serait donc intéressant d'identifier les différentes catégories de femmes impliquées dans le commerce ou la typologie de femmes commerçantes en Côte-d'Ivoire. Ce sont : Les collectrices, les grossistes des marchés locaux, les commerçantes grossistes, et les commerçantes détaillantes qui sont en amont et en aval de la chaîne de distribution sur toute l'étendue du territoire. Les résultats des enquêtes réalisées auprès d'une cinquantaine de femmes choisies de façon aléatoire et ayant une activité génératrice de revenus, révèlent que plus de 80% de ces femmes ont réussi à être autonomes financièrement grâce à leurs activités commerciales. Pour les demi-grossistes, ce sont 80% des femmes interrogées qui affirment être autonomes financièrement. Quant aux détaillantes et aux commerçantes ambulantes qui dépendent pour la plupart des grossistes et des demi-grossistes, l'autonomie financière n'est pas totalement acquise (voir graphique2). Il faut rappeler que cette autonomisation économique se résume pour ces dernières, dans l'acquisition de certains biens immobiliers et surtout dans la prise en charges de leurs propres besoins et des dépenses du ménage.

La plupart de ces commerçantes sont des jeunes femmes (85% des répondants sont des femmes dont l'âge moyen varie entre 20 et 32 ans) et des commerçantes expérimentées (44% de ces commerçantes dont l'âge varie entre 30 et 70 ans ont été actives pendant plus de 30 ans). La plupart des commerçantes vendent des denrées alimentaires, notamment des céréales, légumineuses, légumes et fruits. Les quantités concernées varient en fonction de la typologie des commerçantes, de la plus expérimentée à la détaillante. Pour les petites commerçantes, les marchandises sont en quantité réduite et sont généralement portées sur la tête et sont vendus à la criée. Quant aux grandes commerçantes, elles brassent des millions dans la vente en gros de leurs marchandises. Cependant, le capital de démarrage est très faible (moins de 20 000 francs CFA) et provient généralement de la famille. Peu de commerçantes reçoivent des prêts d'une institution financière. La grande majorité des commerçants (95%) souhaitent investir et faire croître leur entreprise mais les conditions qui prévalent et le manque de financement sont des contraintes ressenties. Pour près des deux-tiers des répondants, la principale source de revenus provient du commerce, des différentes tontines. Pour les (77%) des répondants, le revenu du ménage est fortement tributaire de leurs activités commerciales.



Source : l'auteur.

IV. Quelques dispositifs d'accompagnement de l'État ivoirien dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat féminin et de l'autonomisation des femmes en Côte-d'Ivoire

Depuis la « découverte » du rôle économique des femmes, parallèlement aux effets socialement dévastateurs des politiques d'ajustement structurels, l'attention des ONG et des organisations et institutions internationales est braquée sur les femmes, qui se retrouvent au cœur des programmes d'Activités Génératrices de Revenus. On observe un changement d'échelle des programmes, tenant compte de la place des femmes dans l'économie mondialisée avec sa nouvelle division sexuelle du travail (ouvrières dans les zones franches, migrantes assumant des rôles clés dans ce que l'on qualifie de l'économie du « care », etc.). La création d'entreprises par les femmes constitue un enjeu essentiel pour l'économie ivoirienne, d'où le déploiement par l'Etat ivoirien de dispositifs d'accompagnement, via des partenariats publics-privés, pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Le Gouvernement Ivoirien reconnaît que les femmes ont une place essentielle dans la société, du fait de leur contribution au processus de développement national. Depuis 2011, s'appuyant sur la vision nationale à long terme, le gouvernement a donné une impulsion à travers le Plan National de Développement (PND 2016-2020) qui consacre la promotion de l'égalité des sexes, comme une dimension centrale de son projet en faveur de l'émergence. Ainsi, on note quelques dispositifs d'accompagnement suivant :

Le Fonds pour la promotion des PME et de l'entrepreneuriat féminin, doté d'une enveloppe de cinq (05) Milliards de FCFA soutient ainsi dix premières entreprises dirigées par des femmes, essentiellement des structures de micro entreprise. Le premier bilan porte sur un montant global de 260 millions de FCFA, accordés par la Banque Atlantique sous forme de crédits pour

financer les besoins liés au cycle d'exploitation ou d'investissement des premières entreprises sélectionnées par le Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, en 2017, soucieux de la diversité du tissu économique et de l'émergence de l'entrepreneuriat féminin. Notons que ce Fonds pour la promotion des PME et de l'entrepreneuriat féminin vise à faciliter l'accès au crédit bancaire aux femmes chefs d'entreprise y compris de start-up, tout secteur d'activité confondu, principalement le commerce. L'initiative permet de stimuler concrètement le financement en faveur des femmes, faisant progresser l'inclusion financière et surtout l'autonomisation économique des femmes ivoiriennes.

Le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), Créé en 2012 à l'initiative de la première dame de Côte-d'Ivoire, madame Dominique OUATTARA et avec le soutien du Président de la République, ce fonds de microcrédit a pour objectif d'aider les femmes à devenir pleinement autonomes à travers l'entrepreneuriat féminin. Ainsi, en cinq ans, ce sont plus de 130 000 femmes qui ont vu leurs projets financés sur toute l'étendue du territoire national grâce à ce Fonds. De plus, le Fonds d'appui aux femmes de la Côte d'Ivoire a permis à 110 000 femmes de réaliser des Activités Génératrices de Revenus (AGR). En effet, les autorités ivoiriennes ont conscience des efforts à entreprendre pour accélérer l'autonomisation des femmes d'où la création en 2019, par le gouvernement ivoirien d'un secrétariat d'Etat chargé de l'autonomisation des femmes. Ceci passe notamment, par la réduction des discriminations dont elles font l'objet et par une participation accrue de chacune, au processus de décision et de production car, leurs fonctions aussi diverses soient-elles, les placent au centre des défis économiques, sociaux et politique que doit encore relever la Côte-d'Ivoire. Il convient pour ce faire, d'accorder une place de choix aux femmes en tant qu'actrices du développement, devant apporter leur pleine et entière contribution à la construction économique, politique et sociale des pays africains.

La promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes fait partie intégrante des interventions du PNUD en vue de réduire les inégalités à travers la promotion des droits des femmes et des filles, et la lutte contre les pratiques discriminatoires qui freinent les opportunités de participation des femmes au processus de développement et accentuent les obstacles à leur autonomisation. Ainsi, le système des Nations Unies et notamment le PNUD, à travers le Cadre programmatique Unique pour la coopération au développement, accompagneront de manière stratégique et inclusive la dynamique en cours en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Le secteur du vivrier a recours à des partenaires financiers que sont l'Etat et des personnes volontaires. Les subventions de l'Etat de Côte d'Ivoire suivent les voies administratives et sont octroyées aux fédérations qui sont chargées de sa distribution aux coopératives.

Des fonds personnels des associés contribuent aussi au fonctionnement du secteur vivrier pour l'achat des marchandises dans les villes environnantes de la capitale et de l'intérieures, pour la culture du vivrier sur des parcelles allouées dans les villages et pour la transformation de certaines marchandises comme le manioc en produit fini (Brou, 2018). D'après les sources consultées, les financements étatiques relèvent des ministères agréés par l'Etat et des fonds d'aides. La Coopérative d'Epargne et de Crédit (COOPEC) est une structure reconnue depuis quelques années pour les soutiens des femmes aux activités agricoles de détaillantes. D'autres structures créées par les premières Dames ou épouses des chefs d'Etat du pays apportent aussi leur assistance aux femmes commerçantes du secteur en général en vue de leur autonomisation à travers les activités agricoles. Le secteur souffre d'énormes difficultés en dépit de l'assistance financière de l'Etat (Brou, 2018).

Conclusion

L'entrepreneuriat féminin se situe en amont dans le processus d'autonomisation des femmes. Ainsi, les résultats de notre travail de recherche sont de nature à contribuer aux politiques de promotion et de renforcement de l'entrepreneuriat féminin en Afrique de façon générale et en Côte-d'Ivoire en particulier, ce qui contribuera à accélérer l'autonomisation économique des femmes dont les activités occupent une place non-négligeable dans le développement économique des pays africains. Mieux encore, ils constituent un réel outil d'accompagnement des créatrices d'entreprise, notamment les femmes commerçantes qui demeurent dans l'informel. Cet accompagnement personnalisé de l'Etat ivoirien et des partenaires internationaux (Banque Mondiale, PNUD, OCDE, CEA) concerne aussi le développement de la reconnaissance de l'entrepreneuriat féminin au travers du renforcement des compétences des créatrices d'activités et des possibilités de développement de leurs organisations. Ainsi, à l'issu des résultats de l'enquête que nous avons réalisée et des résultats collectés sur le terrain, nous pouvons affirmer que les femmes commerçantes ivoiriennes sont animées dans leur grande majorité d'un esprit d'entreprise et d'un dynamisme commerciale, elles se battent au quotidien afin d'assurer la survie du ménage et de se prendre en charge. A l'instar donc des grandes femmes d'affaires d'Afrique de l'Ouest, notamment les *Nana Benz* du Togo, les *Driankés* de Dakar, ainsi que les baronnes de Lagos pour ne citer que celles-là, les femmes commerçantes gouro et dioula (malinké) de Côte-d'Ivoire, figurent en bonne place dans les activités commerciales du pays.

En effet, leur dynamisme ainsi que leurs réseaux de solidarité et d'entraide, leurs ont permis de se hisser au rang de grandes femmes d'affaires et de chefs d'entreprises commerciales, jouissant ainsi d'un statut social particulier et d'une certaine autonomie financière. L'incidence économique des activités commerciales menées par les femmes sur les ménages et l'ensemble de la région ouest africaine : les chiffres d'affaire et les marges bénéficiaires issues des comptes d'exploitation montrent que les femmes brassent d'énormes flux financiers, ce qui traduit leur participation active dans la dynamique économique nationale, régionale et internationale. Cependant, il faut préciser que ces femmes font face à plusieurs contraintes et difficultés qui malheureusement constituent un frein ou un handicap dans l'exercice de leur métier, à la réalisation de leurs objectifs, dont le principal est la quête d'une autonomie financière.

Bibliographie

- Akrikpan K. et Mahamoud R.A, 2016, « Typologie des créatrices d'entreprise djiboutiennes en termes de potentialités entrepreneuriales : importance des antécédents familiaux et professionnels » in *Revue internationale des sciences de l'organisation*, N° 2, pp. 41 à 78.
- Alsop R. et Heinsohn, N. 2005. «Measuring empowerment in practice: Structuring, analysing and framing indicators». *World Bank Policy Research Working Paper*.n°3510. pp. 3-10.
- Bardasi, E., Blackden, C.M., et Guzman, J.-C. 2008, *Gender, Entrepreneurship, and Competitiveness in Africa*, Banque mondiale.
- Brou M.J.E, 2018, « Les Gouros et le vivrier en Côte d'Ivoire (1893-2011) », in *CELHTO* (Niamey), pp. 49-68.
- BUNAP. 2017. *Rapport sur l'entrepreneuriat des femmes en Côte-d'Ivoire*, 98.p.
- CEA, 2017. *Rapport sur l'autonomisation économique des femmes : renforcer l'entrepreneuriat féminin en Afrique*, 107. P.
- CIRES, 2000. Etude du Centre Ivoirien de Recherches Economique et Sociales sur l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation des femmes en Côte-d'Ivoire, 36 p.
- Djodjo G., El Oualidi M.N et Diaw A. 2017, « Mesure de l'empowerment des femmes: un essai théorique basé sur la typologie entrepreneuriale », in *Revue "Repères et Perspectives Economiques"* [En ligne], 01 / 1er semestre 2017, mis en ligne le 28 avril 2017.
- Eijdenberg E.L et Masurel E. 2013, « Entrepreneurial motivation in a least developed country : Push factors and pull factors among MSEs in Uganda » in *Journal of Enterprising Culture*, 21 (1), pp.1-25.
- Goffee R. et Scase R., 1985, "Women in charge: the experiences of women entrepreneurs", *London: Allen & Irwin*.
- Golla, A.M., Malhotra, A., Nanda, P. and Mehra R. 2011.*Understanding and measuring women's economic empowerment: Definitions, framework and indicators*. International Center for Research on Women (ICRW).
- Hughes, K.D. 2003. «Pushed or Pulled? Women's Entry into Self-Employment and Small Business Ownership». *Gender, Work and Organization*.10 (4). pp. 433-454.
- Hughes, K.D. 2006. «Exploring Motivation and Success Among Canadian Women Entrepreneurs». *Journal of Small Business and Entrepreneurship*.19(2). pp. 107-120.
- Humarau B. 1997, « Grand commerce féminin, hiérarchies et solidarités en Afrique de l'Ouest » in *Politique africaine*, n°67, 18. p.
- Ilo, 2012, *Global estimate of labour Executive Summary*, [Online] Available : <http://www.ilo.org/entreprise>
- Kane N, 2009, *Problématique de l'entrepreneuriat féminin en Mauritanie : essai de validation d'un modèle*, Thèse de doctorat Université de Reims, 301p.
- Lebêgue T., 2015. « La réussite de carrière entrepreneuriale des femmes », in *Revue de l'Entrepreneuriat*, pp. 93-127
- Manika-Manzongani J.P., 2012, « Les déterminants du financement des femmes entrepreneures par la micro finance en RDC », *11^e Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME*, Brest, UBO.

- Ministère de la Promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfant, Côte-d'Ivoire, 2017 (enquêtes sur l'emploi des femmes en Côte-d'Ivoire).
- ONU/UA, 2016, *L'esprit d'entreprise des femmes et des jeunes en Afrique : le rôle de la formation à l'entrepreneuriat pour le développement*. Note d'information, ONU, Union Africaine, New-York, ONU, 3p, www.un.org/fr/africa.
- OCDE (1999), Le financement des PME dirigées par des femmes : questions et tendances, *Direction de la Science, de la Technologie et de l'Industrie, Comité de l'Industrie*, mai 1999, 42 p.
- OIT (2008), *Egalité entre hommes et femmes au cœur du travail décent*, Organisation internationale du Travail.
- OIT (2009), *Forum panafricain sur le développement de l'entrepreneuriat féminin : Une réponse à la crise financière et économique*, 27-29 octobre, Caire, Egypte.
- PNUD. 2016. «Rapport sur le développement humain en Afrique 2016», *Rapport exécutif sommaire*. 24 p.
- Samman, E. et Santos M.E. 2009. *Agency and empowerment: A review of concepts, indicators and empirical evidence*, Oxford Poverty and Human Development Initiative. 15 p.
- Sery A. 2012, *Le micro crédit : l'empowerment des femmes ivoiriennes*, Thèse de Doctorat unique en Sociologie, université Paul Valéry de Montpellier, 388. P.
- UNIFEM, 2009. (Rapport annuel du Fonds de développement des Nations unies pour la femme sur le progrès des femmes à travers le monde), 28p.